



# **PACA NEWS BASKET**



**BULLETIN D'INFORMATION PACA BASKET BALL  
N° 21 DU 30 NOVEMBRE 2020**



# PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR BASKET BALL



## EDITOS



**Edito de Sandrine PEDRO**  
**Secrétaire Générale Adjointe - Présidente de la Commission Communication**

**SCOTCHÉS sur les écrans, BLOQUÉS devant la télé,  
ZAPPER sur les réseaux... Bel et bien CONFINÉS !**

On l'a senti venir mais jusqu'au dernier soir impossible de quitter le gymnase...Et pourtant, le mois de novembre s'écoulerait dans un confinement total pour les basketteurs amateurs. Privés de gymnase, d'entraînement, privés de coéquipiers, de jeu, de coach, de public mais avec l'espoir d'une reprise rapide...

Les clubs, les comités et la ligue ont continué de travailler. Multitude de réunions en visio ont animé les temps libres et ceux de nos licenciés. L'engagement dans la prévention et la protection pendant cette période de confinement a consisté à maintenir le lien fort entre nos organisations, nos institutions et avec nos adhérents pour le devenir du Basket.

Ces Adhérents qui ont renouvelé leur confiance à tous ceux qui s'investissent au quotidien : les dirigeants bénévoles, qui se préoccupent de faire vivre le BASKET local.

Ces Adhérents qui partagent leur passion et contribuent à animer la vie associative en étant « Acteurs de ton Club ». Ce soutien est inestimable, il doit perdurer et s'amplifier pour la survie de nos associations et de notre sport et pour toutes les valeurs véhiculées.

Tous les temps partagés en distanciel, pour continuer à se former, à apprendre, à comprendre les règles, à construire les projets, à se maintenir en forme, nous remplissent tous d'énergie pour relancer cette saison interrompue précipitamment.

Cette reprise sera d'autant plus belle avec vous tous, si vous restez en pleine forme !

La ligue PACABASKETBALL souhaite être au plus près de vous tous, afin de vous accompagner. Nous mettons à l'honneur dans ce mensuel, la présentation du Pôle Soutien aux Clubs et Développement, dirigée par Franck PRELLWITZ.

Les transmissions des matchs à la TV, ont été appréciées et il fallait bien honorer la présence de nos équipes de Monaco et de Fos, assis dans notre canapé.

La performance et la joie d'une équipe de Fos, amoindrie et d'autant plus solidaire, sans supporter, qui réussit une finale de Leader's Cup Pro B a comblé le vide de nos journées sans basket. Bravo à tous les joueurs et au staff !

Il faudra retrouver massivement les tribunes de toutes nos équipes, dans tous les championnats, dès que possible afin que la fièvre du ballon orange nous reprenne !

**Sandrine PEDRO**  
Secrétaire Générale Adjointe  
Présidente de la Commission Communication





# INFOS

## **FOS PROVENCE BASKET REMPORTE LA LEADERS CUP PRO B 2020-2021**

FOS PROVENCE BASKET a remporté la 7<sup>ème</sup> édition de la Leaders Cup Pro B à l'issue d'une superbe finale jouée finement par les Black&Yellow face à Quimper le dimanche 22 novembre 2020 sur le parquet de la halle Parsemain, en direct sur l'Equipe TV.

Bénéficiant de l'avantage du terrain jusqu'à la fin de la compétition, la formation de Rémi GIUITTA a réussi le parcours parfait, s'adjugeant le trophée qui assure une place pour les prochains play-offs d'accession.

Malgré un effectif diminué de joueurs majeurs blessés ou ayant contracté le covid, cette équipe vaillante a su conduire la rencontre et imposer son jeu de bout en bout avec des joueurs mobilisés comme jamais parmi lesquels son capitaine Edouard CHOQUET, véritable chef d'orchestre du jeu fosséen. La pleine maîtrise du jeu s'est affirmée sans défaillir tout au long de la rencontre. Jamar DIGGS a été élu MVP (16 points, 8 passes décisives)

La Ligue PACA félicite avec enthousiasme et grand bonheur la formation Fosséenne pour l'obtention de ce titre. Nous adressons à toute l'équipe, au staff, aux dirigeants et au club un immense MERCI et un gigantesque BRAVO !!!



**Rémi GIUITTA, coach de Fos-sur-Mer :**

« Ça fait beaucoup de bien. C'est une grosse satisfaction. Je suis vraiment très fier de mon équipe, parce que, dans le contexte difficile qu'on connaissait, on a quand même montré un investissement défensif incroyable. Laisser cette équipe de Quimper, dont on connaît la qualité, à 57 points, c'est une vraie prouesse. On est dans la lignée de ce qu'on fait depuis le début de saison, en étant très présent défensivement. C'est ce qui a fait la différence. On a su rester concentré sur les aspects défensifs, sur ce

qu'on voulait faire, en cassant notamment leur jeu de passes. Ils ont eu du mal à chaque fois à trouver des shoots ouverts, des décalages et ils n'ont pas pu mettre en place leur fluidité habituelle. Pour tout ça, je suis vraiment très fier d'eux. Les gars sont lessivés, mais personne ne triche, il y a un état d'esprit conquérant qui est beau à voir pour un coach. Particulièrement cette saison, je trouve qu'on a une âme, même malgré les absents. Je crois qu'il n'y a rien à redire sur l'état d'esprit de cette équipe. Tout le monde a répondu présent, au même niveau. Offensivement, on a aussi bien géré, notamment dans le dernier quart-temps, notamment en appuyant là où il fallait, aux moments opportuns ».

**Laurent FOIREST, coach de Quimper :**



« Les joueurs sont passés au travers. Reste à savoir si c'est plus dû à la peur de jouer une finale, ou si c'est plutôt dû à la fatigue après notre cinquième match en 18 jours. En tout cas, Fos mérite de gagner parce que, eux, ont joué au basket. Même malgré un effectif réduit, ils nous ont emmené là où on ne voulait pas. Je n'ai pourtant pas manqué de leur dire qu'il fallait jouer avec un peu plus de vitesse et d'intensité. On est passé au travers, donc félicitations à Fos. Comme j'ai dit aux joueurs, j'ai aussi beaucoup de sentiments qui se mélangent, entre la frustration, un peu de colère, et de la fierté aussi, après notre 5<sup>ème</sup> match en 18 jours au sortir d'un mois sans s'entraîner »



## ARBITRAGE À L'HONNEUR POUR LA FINALE LEADERS CUP PRO B

Pour cette finale historique remportée par les BYERS, les arbitres, personnages essentiels dans notre sport comme pour les autres, ont été mis à l'honneur lors de l'avant-match.

Pour le compte des Journées de l'Arbitrage, Laure COANUS, Benjamin BOURY et Olivier MACCARIO (de PACA !) les trois arbitres officiels de la rencontre, plus Marie, une jeune arbitre du club de SENAS BC, ont été photographiés avec les capitaines des deux équipes.



## VINCENT COLLET PROCHAINEMENT EN PACA



Nous avons le plaisir de vous annoncer que Vincent COLLET, entraîneur de l'équipe de France masculine, sera présent en PACA les 28 janvier 2021 au soir et 29 janvier 2021 toute la journée.

Durant ce (court) séjour sur notre territoire, le Boss des Bleus se rendra notamment au Pôle Espoirs à Aix-en-Provence pour rencontrer nos jeunes pousses.

En outre, une intervention auprès des membres de l'ETR se dessine, ainsi qu'une réunion avec les présidents des commissions techniques départementales sur les principes des formations des joueurs et des cadres est envisagée, suivi d'une soirée d'échanges avec les élus de la ligue et de nos comités départementaux.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés du programme finalisé de ces entretiens et rencontres.

Dans l'immédiat, nous adressons à Vincent COLLET nos remerciements pour sa venue prochaine en PACA.

## **PROPRIÉTAIRES !...**

Mardi 24 novembre 2020 restera un jour inscrit dans nos mémoires comme celui où a été signé l'acte d'achat définitif du terrain pour la construction du futur siège mutualisé de PACA BASKET BALL et BOUCHES-DU-RHÔNE BASKET BALL.

Jean-Pierre BRUYERE, pour PACA BASKET BALL, et Frédérique PRUD'HOMME, pour BOUCHES-DU-RHÔNE BASKET BALL, accompagnés d'Isabelle GERARD et François HUTIN, sous l'œil attentif de Béatrice HEINRICH, DT de la ligue, ont signé l'acte notarié en présence de Maître DURACHER, chargé de valider la transaction définitive.

Compromis d'achat signé, permis de construire validé et accordé, diagnostic de l'INRAP effectué avec accord de construction, prêts accordés, validations totales du projet lors des assemblées générales CD13 et PACA... Il ne manquait plus que l'acte définitif... C'est fait !... Ouf !... L'achat est acté... Les travaux peuvent débuter.



A la fin de cette même semaine, vendredi 27 novembre 2020, le Bureau Fédéral validait cautions bancaires et dotations du FART (Fonds d'Aide à la Réforme Territoriale).

Nous adressons un très grand MERCI chaleureux à Jean-Pierre SIUTAT, Jean-Pierre HUNCKLER et tout le Bureau Fédéral pour l'aide importante allouée de 100 000 € concernant le projet de construction, aide répartie proportionnellement pour le CD13 et la ligue PACA en fonction des surfaces bâties de chacun.

## **UN JOUR UNE RÈGLE...**



Au cours de ce mois de novembre si particulier de confinement et surtout d'interdiction de pratiquer notre sport favori, la Commission Régionale des Officiels présidée par Yves CRESPIE et notre CTO Océane TOMASINA ont pris l'excellente initiative de favoriser la révision de notre code de jeu par l'opération « 1 jour 1 règle ».

Ainsi pour chaque jour de novembre une thématique réglementaire a été développée.

La campagne a débuté le lundi 2 novembre 2020 et s'est achevée le lundi 30 novembre 2020. Elle aura duré tout le mois de novembre et fait un rappel de l'ensemble des points essentiels du règlement de jeu. L'idée étant de perfectionner les connaissances des licenciés ou parfois de les éclairer sur certaines règles.

Notre réaction tient à féliciter tous les acteurs de cette opération qui a recueilli un bel accueil, y compris hors du territoire de PACA. En effet, plusieurs témoignages d'autres horizons nous sont parvenus pour signaler la qualité et l'originalité du travail mis en œuvre.

Nous vous délivrons sur les pages suivantes de nouveau l'ensemble de toutes les vignettes créées qui résument fort justement nos règles de manière simplifiée.

## LE PAS ZÉRO



Lorsqu'un joueur en mouvement capte le ballon à deux mains et qu'il a un appui au sol, cet appui n'est pas comptabilisé, c'est le pas zéro.

Pour qu'il y ait « pas zéro » il faut que le capté du ballon soit synchronisé avec la pose du pied au sol.

Après le pas zéro, le premier pied au sol devient le pied de pivot.

Il n'y a pas de pas zéro pour un joueur qui attrape le ballon en l'air.



## LA FAUTE ANTISPORTIVE



Critère n°1 :

La C1 est un contact d'un joueur avec un adversaire qui, selon le jugement de l'arbitre, ne constitue pas une tentative légitime de jouer directement le ballon.



## VERTICALITÉ



Chaque joueur a le droit d'occuper sur le terrain de jeu toute place (cylindre) non déjà occupée par un adversaire.

Dès que le joueur quitte sa position verticale (cylindre) et qu'un **contact** du corps se produit avec un adversaire ayant déjà établi sa propre position verticale (cylindre), le joueur qui a quitté sa position verticale (cylindre) est responsable du contact.



## LE JOUEUR ÉTROITEMENT MARQUÉ



Un joueur qui tient un ballon sur le terrain de jeu est étroitement marqué quand un adversaire est en position de défense légale et active, à une distance inférieure à 1 mètre.

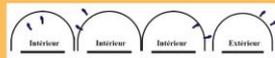
Le joueur étroitement marqué doit passer, tirer ou dribbler le ballon dans un délai de 5 secondes.



## LE DEMI-CERCLE DE NON CHARGE



Des demi-cercles de non-charge sont tracés sur le terrain de jeu pour signaler une zone spécifique sous le panier.



Dans toute situation de pénétration vers la zone de non-charge, tout contact provoqué par un joueur attaquant **en l'air** contre un défenseur à l'intérieur du demi-cercle ne doit pas être sifflé comme une faute offensive, à moins que l'attaquant n'utilise illégalement ses mains, bras, jambes ou son corps.

## LE DEPART EN DRIBBLE



Pour commencer un dribble, le pied de pivot ne peut pas être levé avant que le ballon ait quitté la ou les main(s).

Quand un joueur termine un dribble, il peut faire 2 pas pour s'arrêter, passer le ballon ou tirer.



## JOUEUR TOMBANT AU SOL, S'ALLONGEANT OU S'ASSEYANT :



Il est légal pour un joueur qui tient le ballon de tomber au sol ou de prendre le contrôle du ballon alors qu'il est allongé ou assis sur le sol.

C'est une violation si ensuite le joueur roule ou essaie de se relever alors qu'il tient le ballon.



## LE JOUEUR BLESSÉ



Si le joueur blessé ne peut pas continuer à jouer immédiatement (environ 15 secondes) ou s'il reçoit des soins ou une assistance de la part de ses propres entraîneur principal, entraîneurs adjoints, membres de l'équipe ou accompagnateurs de la délégation, **il doit être remplacé** sauf si l'équipe est réduite à moins de 5 joueurs sur le terrain de jeu.



## LES 3 SECONDES



Un joueur ne peut pas rester plus de 3 secondes consécutives dans la zone restrictive alors que son équipe a le contrôle d'un ballon dans sa zone avant. Une tolérance est accordée au joueur qui :

- Tente de quitter la zone restrictive,
- Est dans la zone restrictive lorsque lui ou son coéquipier est dans l'action de tir au panier,
- Dribble dans la zone restrictive pour tirer au panier après y être resté moins de 3s.

Pour être considéré hors de la zone restrictive, le joueur doit avoir les deux pieds au sol hors de la zone restrictive.

## LA FAUTE ANTISPORTIVE



Critère n°2 :

La C2 est un contact d'un joueur avec un adversaire qui, selon le jugement de l'arbitre, est **rude** ou **excessif** dans l'intention de jouer le ballon ou l'adversaire.



## GOALTENDING



Un « Goaltending » (empêcher illégalement le ballon d'atteindre le panier) est commis lors d'un tir au panier lorsqu'un joueur touche le ballon alors qu'il est entièrement au-dessus du niveau de l'anneau et :

- Qu'il est dans sa phase descendante vers le panier, ou
- Après qu'il a touché le panneau.

Les restrictions relatives au « Goaltending », s'appliquent jusqu'à ce que :

- Le ballon n'ait plus la possibilité de pénétrer dans le panier,
- Le ballon touche l'anneau.

## L'ACTION DE TIR



L'action de tir sur un tir au panier :

- Débute lorsque le joueur, selon le jugement d'un arbitre, commence à déplacer le ballon vers le haut en direction du panier adverse.
- Se termine lorsque le ballon a quitté la ou les main(s) du tireur, ou qu'une action de tir complètement nouvelle est faite, et, dans le cas d'un joueur en l'air, que ses deux pieds sont retournés au sol.



## LA FAUTE ANTISPORTIVE



Critère n°3 :

La C3 est un contact d'un joueur avec un adversaire qui, selon le jugement de l'arbitre, est non nécessaire dans le but de stopper la progression de l'équipe attaquante lors d'une transition (montée de balle). Elle s'applique jusqu'à ce que le joueur attaquant commence son action de tir.



## MARQUER UN JOUEUR PORTEUR DU BALLON



Lors du marquage d'un joueur qui contrôle le ballon (il le tient ou le dribble), les éléments de temps et de distance ne s'appliquent pas.



Le joueur avec le ballon doit s'attendre à être marqué et être donc prêt à s'arrêter ou changer de direction chaque fois qu'un adversaire prend une position initiale légale de défense en face de lui, même si cela se produit en une fraction de seconde.

## MARQUER UN JOUEUR NON PORTEUR



Un joueur qui ne contrôle pas le ballon a le droit de se déplacer librement sur le terrain de jeu et de prendre toute position qui n'est pas déjà occupée par un autre joueur et les éléments de temps et de distance doivent s'appliquer. Un défenseur ne peut pas prendre une position trop près et/ou trop rapidement sur la trajectoire d'un adversaire en déplacement si ce dernier n'a pas suffisamment de temps ou de distance pour s'arrêter ou changer de direction. La distance est proportionnelle à la vitesse de l'adversaire, mais jamais moins d'1 pas normal.

## POSITION LÉGALE DE DÉFENSE



Un défenseur a établi une position initiale légale de défense quand :

- Il fait face à un adversaire, et
- Il a les deux pieds au sol.

La position légale de défense s'étend verticalement au-dessus de lui (cylindre) depuis le sol jusqu'au plafond.

Il peut lever les bras et les mains au-dessus de sa tête ou sauter verticalement mais il doit les maintenir en position verticale à l'intérieur du cylindre imaginaire.



## ÉCRAN LÉGAL



Il y a écran lorsqu'un joueur essaie de retarder ou d'empêcher un adversaire sans le ballon d'atteindre une position désirée sur le terrain de jeu.

L'écran est légal lorsque le joueur qui fait un écran sur un adversaire :

- Est stationnaire (à l'intérieur de son cylindre) lorsque le contact se produit,
- A les deux pieds au sol lorsque le contact se produit.



## ÉCRAN ILLÉGAL



L'écran est illégal lorsque le joueur qui fait l'écran sur un adversaire :

- Était en déplacement lorsque le contact s'est produit,
- N'a pas laissé une distance suffisante en faisant l'écran hors du champ visuel d'un adversaire stationnaire lorsque le contact s'est produit,
- N'a pas respecté les éléments de temps et de distance sur un adversaire en déplacement lorsque le contact s'est produit.



## LA CHARGE



La charge (passage en force) est un contact personnel illégal, avec ou sans le ballon, commis en poussant ou en se déplaçant contre le torse de l'adversaire dans le but de se créer de l'espace supplémentaire.



## JOUEUR EN L'AIR



Un joueur qui a sauté en l'air d'un point quelconque du terrain de jeu a le droit de retomber de nouveau au même endroit.

Un joueur ne peut pas se mettre sur le chemin d'un adversaire après que ce dernier ait sauté. Se placer sous un joueur en l'air et provoquer un contact est une faute et peut, dans certains cas, être une faute antisportive voir disqualifiante.



## LA FAUTE ANTISPORTIVE



Critère n°4 :

La C4 est un contact illégal commis par un joueur par le côté ou par derrière sur un adversaire qui progresse vers le panier adverse alors qu'il n'y a aucun autre joueur entre le joueur qui progresse, le ballon et le panier. Ceci s'applique jusqu'à ce que le joueur attaquant commence une action de tir.



## LA FAUTE ANTISPORTIVE



Critère n°5 :

La C5 est un contact causé sur le terrain de jeu par un défenseur sur un attaquant quand le chronomètre de jeu indique 2:00 ou moins dans le quatrième quart-temps et toute prolongation, alors que le ballon est en dehors du terrain pour une remise en jeu et qu'il est encore dans les mains de l'arbitre ou à disposition du joueur effectuant la remise en jeu.

**02:00**

## AVANTAGE/DÉSAVANTAGE



Lorsqu'ils prennent une décision sur un contact ou une violation, les arbitres doivent dans chaque cas considérer et peser les principes fondamentaux suivants :

Consistance et cohérence dans l'application du concept "avantage/désavantage" en ce sens que les arbitres ne doivent pas chercher à interrompre inutilement le déroulement du jeu dans le but de sanctionner un contact personnel accidentel qui ne donne pas un avantage au joueur responsable ou ne place pas son adversaire dans une position désavantageuse.

## DOUBLE FAUTE



Une double faute est une situation dans laquelle 2 adversaires commettent des fautes personnelles ou antisportive(s) l'un sur l'autre approximativement en même temps.

- Les conditions suivantes doivent être réunies :
- Les deux fautes sont des fautes de joueurs
  - Les deux fautes impliquent un contact physique
  - Les deux fautes concernent 2 adversaires commettant une faute l'un sur l'autre
  - Les deux fautes sont soit 2 fautes personnelles, soit une combinaison quelconque de fautes antisportives ou disqualifiantes.

## TOUCHER UN ADVERSAIRE AVEC LA/LES MAIN(S)



Toucher un adversaire avec la ou les main(s) n'est pas nécessairement en soi une infraction. Les arbitres doivent décider si le joueur qui a provoqué le contact a obtenu un avantage. Si le contact avec un joueur restreint d'une manière quelconque la liberté de mouvement d'un adversaire, ce genre de contact est une faute. Il y a utilisation illégale des mains ou des bras écartés lorsque le défenseur est en position de défense et que ses mains ou ses bras sont placés ou restent en contact avec un adversaire avec ou sans le ballon pour empêcher sa progression.

## JEU POSTÉ



Le principe de la verticalité (principe du cylindre) s'applique au jeu posté. L'attaquant en position postée et le défenseur qui le marque doivent respecter leur droit respectif à une position verticale (cylindre).

Un attaquant ou un défenseur en position postée commet une faute s'il pousse son adversaire hors de sa position à l'aide des épaules ou des hanches ou s'il entrave la liberté de mouvement de l'adversaire en utilisant bras étendus, épaules, hanches, jambes ou toute autre partie du corps.

## MARQUAGE ILLÉGAL PAR DERRIÈRE



Le marquage illégal par derrière est un contact personnel par derrière d'un défenseur sur un adversaire. Le simple fait que le défenseur tente de jouer le ballon ne justifie pas un contact par derrière avec un adversaire.



## SIMULATION

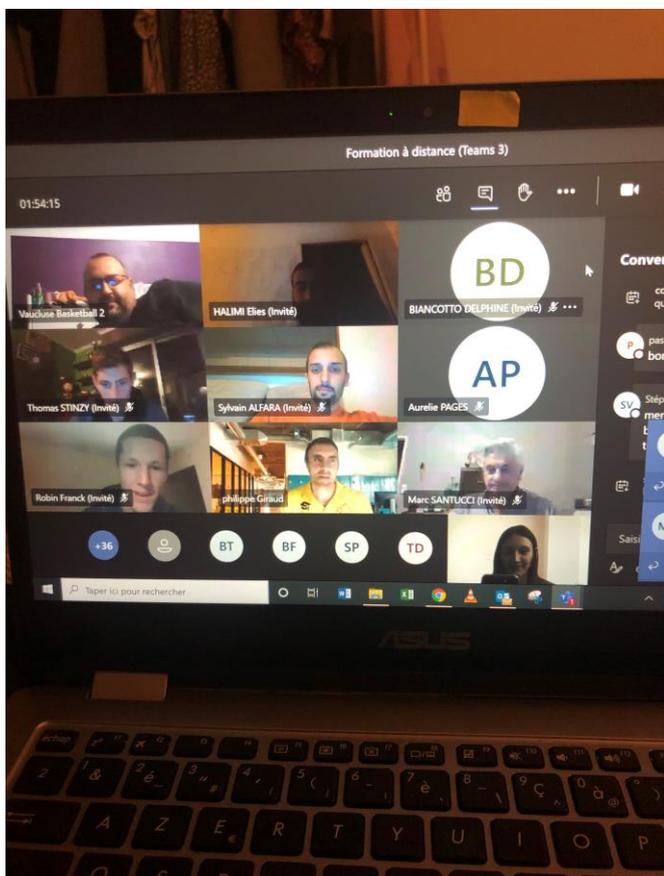


Une simulation consiste en toute action d'un joueur simulant d'avoir été victime d'une faute ou faisant des gestes exagérément théâtraux exécutés dans le but de laisser penser qu'il a été victime d'une faute et en conséquence d'obtenir un avantage.

La simulation est un motif de faute technique.



## SOIRÉES DE FORMATION POUR LES OFFICIELS



Lors de ce mois de novembre 2020, afin de maintenir le contact et continuer la formation, la CRO a également organisé des soirées de formation à destination de ses officiels.

Ainsi les arbitres régionaux PACA ont pu participer pendant le confinement à plusieurs soirées de formation :

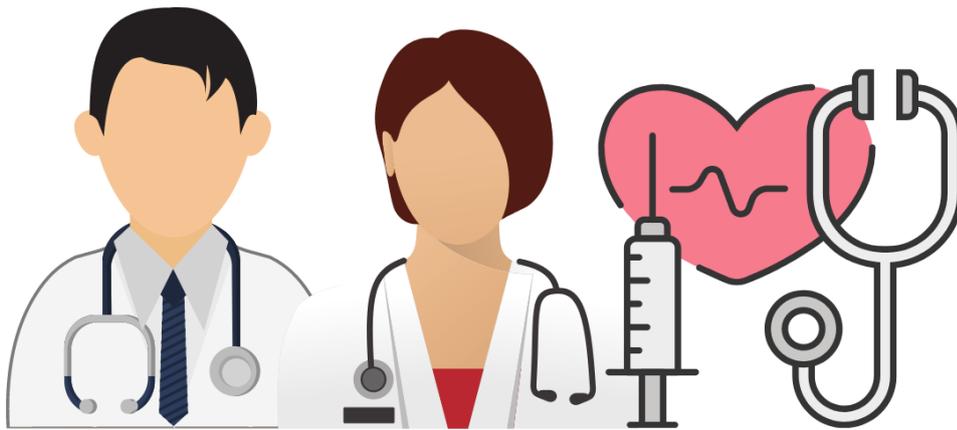
- Le 2 novembre 2020 sur le thème de l'avantage/désavantage ;
- Le 17 novembre 2020 sur le thème de la mécanique ;
- Le 30 novembre 2020 sur le thème de la faute antisportive et les écrans.

Ce format de formation plait énormément aux officiels qui participent massivement et activement à ces soirées (environ 62 arbitres sur 150 à chaque session).

Les arbitres Corses ont été également invités à assister à ces formations et ils ont répondu présents aux invitations.

Les soirées de formation sont toutes animées par Philippe GIRAUD et Océane TOMASINA.

L'ensemble des supports ont été communiqués aux autres CTO de France ; la plupart ont reconnu le travail et repris ce format comme exemple.



**PACA**  
BASKET BALL

# DEVIENS MÉDECIN AGRÉÉ !

## ***Pourquoi devenir médecin agréé ?***

- Pour les surclassements des jeunes joueurs
- Pour les dossiers médicaux des officiels

## ***Qui peut devenir médecin agréé ?***

- Un médecin traitant
- Un médecin du sport
- Un médecin pratiquant les ECG

## ***Comment devenir médecin agréé ?***

- En complétant le formulaire disponible sur notre site [pacabasketball.fr](http://pacabasketball.fr)
- En envoyant le formulaire complété à [ligue@pacabasketball.fr](mailto:ligue@pacabasketball.fr)



**LA PACA A BESOIN DE VOUS !**

## ESPORT PACA...



Nous avons renouvelé l'expérience d'un tournoi Esport NBA 2K20 en partenariat avec notre partenaire Outflows Gaming, pendant cette période de confinement.

Le programme s'est déroulé en une première phase de poule : le samedi 28 novembre 2020 ont eu lieu les quarts de finale et le lendemain les demies puis la finale. Nous remercions tous les participants et notre partenaire e-sport Outflows Gaming.

Félicitations à « Raph » du club de Cagnes-sur-Mer qui gagne un bon d'achat Décathlon de 150 euros, « Hotjeje » de BCR Saint-Mitre-les-Remparts, en 2<sup>ème</sup> place qui gagne un bon d'achat Décathlon de 100 euros, et « Tom » du SPOCOC, 3<sup>ème</sup> gagnant avec 1 bon d'achat Décathlon de 50 euros.



Interview Raph winner PACABASKETBALL eSport Cup 4 NBA 2K21

Le mot du vainqueur : « Ce serait top si le tournoi s'organise entre tous les comités et ligues, jusqu'au niveau national, pour être de plus en plus nombreux ».

**OLG | Outflows Gaming @OutflowsG · 5h**

Les résultats de la PACA BASKETBALL ESPORT CUP#4 sont là !!  
Félicitations aux finalistes :

- 1 @Raphael\_Gndr (@Cagnesbasket)
- 2 Hotjeje (BCR Saint mitre les remparts)
- 3 Tom (SPCOC Basketball)

Interviews du champion @Raphael\_Gndr à 17h00 sur [twitch.tv/OutflowsTV](https://twitch.tv/OutflowsTV)

**PACA BASKETBALL ESPORT CUP #4**  
**PODIUM** 29.11.2020

Hotjeje  
Raph  
Tom

OUTFLOWS GAMING  
PACA

## BOUGER...

Un peu d'activités physiques... en direct sur Facebook !

Se maintenir en forme afin de mieux résister aux virus et surtout pour garder la forme afin aussi d'éviter les blessures lors de la reprise attendue, était le 1<sup>er</sup> objectif de cette opération mise en place par la ligue avec d'aimables contributions...

C'est chaleureusement que nous remercions Hélène GUILLAUME, Thomas LAURENT, Thomas MOBISA, Jonas BOURGUIGNON, Raphaël WILSON et Marine TEISSIER (RV du mercredi 2 décembre 2020) pour l'animation de ces entrainements seul devant leur téléphone.

Les chiffres montrent que beaucoup ont suivi, liké et partagé ces séances. Les vidéos sont disponibles et peuvent être suivies sans modération 😊 !

BOUGEONS !!!... BOUGEONS AVEC PACA !!!...



Facebook post interface for PACA Basket Ball. The post text reads: "PACA Basket Ball était en direct. le 10 novembre à 18:58". It shows 23 likes, 20 comments, and 1,1 K views. The post includes a "Commentaires" section with two visible comments: "Olivier Faure · 16:43 Il est beau mon Jonas. Il est en meilleur forme que quand il était joueur. La bise" and "Cynthia Ressot · 28:57 fait chaud!!!". There are also icons for liking, commenting, and sharing.



# ZOOM

## PÔLE SOUTIEN AUX CLUBS ET DEVELOPPEMENT



Nouvel élu au sein de la Ligue, Jean-Pierre m'a fait l'honneur de me confier ce pôle, je l'en remercie.

Je remercie également les membres de la commission : Barbara PEIRONE, Laurent FASANO, Jean-Claude ROLDAN et Pierre SAVINA. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas !

Comme le nom du pôle l'indique, nous sommes là pour vous accompagner dans toutes vos démarches de demandes de subventions ou actions de développement de votre structure.

Des questions ? Contactez-nous à l'adresse suivante : [soutienclubspacabasket@gmail.com](mailto:soutienclubspacabasket@gmail.com)

Je souhaiterais vous présenter les deux axes forts du moment :

- Le retour au jeu
- Le Projet Sportif de Fédéral (PSF)

### RETOUR AU JEU

La FFBB attribue des subventions sous forme d'appel à projets entrant dans le cadre de l'organisation en particulier, de tournois (5x5 ou 3x3), d'événements conviviaux autour du basket, de séances de Basket Santé, de formation de dirigeants.

**Peu de clubs de la Ligue PACA, 40 seulement, ont jusqu'ici réalisé cette démarche, pourtant facile, qui permet d'obtenir un financement pouvant aller de 200 à 1 000 €.**

De plus, la Ligue abonde tous les projets validés par la FFBB à hauteur de **250 €**.

### Un seul projet par club peut être déposé

Votre projet peut comporter plusieurs actions étalées dans le temps. Vous pouvez également prendre en compte des actions déjà réalisées depuis le 02/06/2020.

Voici quelques exemples :

Ramène ta copine, viens jouer au basket avec moi, tournoi (5x5 ou 3x3) interne ou avec les clubs voisins, stages d'été, de reprise, de petites vacances, formations des parents, ou encore d'autres évènements...

Ce financement exceptionnel permet de participer à l'achat du matériel, goodies, gel hydroalcoolique, ...., liés à vos actions.

La Fédération souhaite ainsi permettre au plus grand nombre de venir partager de nombreux moments sportifs et festifs autour de notre sport.

La plateforme destinée à ces demandes se trouve sur le **site de la FFBB sous l'onglet Retour au Jeu**.

Il suffit de quelques « clics » pour valider son action, mais si vous avez besoin de conseils ou d'informations supplémentaires, n'hésitez pas nous contacter à l'adresse suivante : [soutienclubspacabasket@gmail.com](mailto:soutienclubspacabasket@gmail.com) ou à Anthony CHRISTOPHE notre chargé de développement FFBB à l'adresse suivante : [achristophe@ffbb.com](mailto:achristophe@ffbb.com)

Vous avez jusqu'au **31/12/2020** pour déposer votre dossier.

### **PROJET SPORTIF FEDERAL (PSF)**

Le PSF remplace depuis deux ans les subventions de l'ex CNDS-actions.

La FFBB définit des axes de développement et attribue des subventions en fonction des actions menées par les clubs. L'évaluation de chaque dossier donne lieu à un nombre de points. La valeur du point est fixée en fonction de l'enveloppe budgétaire dédiée et du nombre d'actions proposées.

Une fiche par axe de développement peut être présentée, attention à bien identifier à quel axe correspond votre action.

Une note d'information fédérale sera mise en ligne sur eFFBB en début d'année.

**Peu de clubs de la Ligue PACA, 35 seulement, ont présenté des dossiers la saison dernière.**

Si vous avez besoin de conseils ou d'informations supplémentaires, n'hésitez pas nous contacter à l'adresse suivante : [soutienclubspacabasket@gmail.com](mailto:soutienclubspacabasket@gmail.com) ou à Anthony CHRISTOPHE notre chargé de développement FFBB à l'adresse suivante : [achristophe@ffbb.com](mailto:achristophe@ffbb.com)

Au-delà des aides financières, la Ligue tient aussi à accompagner les clubs par le prêt de matériels tel qu'appareillage des 24/14 secondes, chronomètre 3x3, terrain extérieur 3x3 (dès sa réception). Est également à l'étude l'acquisition d'un terrain en structure gonflable.

**La Ligue est à vos côtés pour vous aider.**

Franck PRELLWITZ

Vice-Président en charge du Pôle Soutien aux clubs et Développement





# COURRIERS



**FFBB**  
FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 rue du Château  
des Rentiers  
75013 Paris  
T +33 1 53 94 25 00  
F +33 1 53 94 26 80  
www.ffbb.com

**LR DE PROVENCE ALPES COTE  
D'AZUR**

**Monsieur Jean-Pierre BRUYERE  
Président**

12, Allée des imprimeurs  
06007 SAINT LAURENT DU VAR

Paris, le 27 novembre 2020

**Nos réf. : 11- 2020/ TRESORERIE/JPH/PGL/**

Monsieur le Président, Cher Jean-Pierre,

Vous avez sollicité la Fédération Française de BasketBall afin que cette dernière se porte caution d'un emprunt d'un montant de 230.000 € (Deux cent trente mille euros) sur une durée de 10 ans afin d'acquérir un nouveau siège en état futur d'achèvement pour la Ligue Régionale de Provence Alpes Côte d'Azur.

Nous avons le plaisir de vous informer que le Bureau Fédéral, qui s'est réuni le 27 novembre, a validé à l'unanimité ce cautionnement dans les conditions que vous nous avez exposées.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Cher Jean-Pierre, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Jean-Pierre HUNCKLER

Trésorier Général

Siret 784 405 862 00052  
Code NAF / APE 926 C  
N° TVA Intercommunautaire  
FR 23 784 405 862  
Reconnue d'utilité  
publique par décret  
du 1<sup>er</sup> octobre 1971



# INFOS FFBB

## Compétitions fédérales et soutien aux clubs



25/11/2020

**Le Bureau Fédéral a décidé, ce jour, le maintien des compétitions LFB, LF2 et NM1, ainsi que les modalités de reprise des autres compétitions seniors.**

Suite à l'allocution du Président de la République précisant les mesures concernant le sport :

- L'autorisation des activités extrascolaires, en plein air à compter du samedi 28 novembre puis le 15 décembre en salle, avec des règles strictes ;
- La réouverture des salles de sports le 20 janvier, pour les seniors, si la situation liée à la pandémie s'améliore ;

Le Ministère des sports devra maintenant décliner ces décisions sanitaires gouvernementales et chaque fédération et ligue professionnelle devront les adapter à leurs propres compétitions.

La Ligue Nationale de Basket communiquera demain sa décision concernant les clubs de Jeep®Elite, Pro B et championnats Espoirs.

Les clubs des trois plus hautes divisions fédérales (LFB, LF2 et NM1) ont été consultés hier et aujourd'hui.

Considérée comme sport pro féminin, la LFB (Ligue Féminine de Basket) aura droit aux mesures gouvernementales de soutien au sport professionnel ; considérées comme divisions semi-professionnelles, la NM1 et la LF2, n'auront droit qu'à une partie de ce soutien qu'il conviendra de préciser.

Après avoir consulté les fédérations de hand et de volley, et pris l'attache des réseaux des collectivités locales pour un soutien à l'ouverture des équipements sportifs pendant les vacances de Noël, le Bureau Fédéral, sous réserve du décret final du Ministère, a pris les décisions suivantes :

- 1. LFB** : Dès aujourd'hui, rattrapage des matches en retard afin de poursuivre la saison, si possible normale, dès le 30/01/2021 ;
- 2. LF2** : Dès aujourd'hui, poursuite de la compétition ;
- 3. NM1** : Dès aujourd'hui, rattrapage des matches en retard afin de poursuivre la saison, si possible normale, dès le 09/01/2021 ;
- 4. Reprise des championnats de France seniors** (dont NM2, NM3, NF1, NF2, NF3) le week-end du 13/02/2021 – sauf si détérioration des conditions sanitaires ; avec la possibilité, pour les clubs d'avancer des rencontres.

**5. Reprise harmonisée, dans chaque région métropolitaine, des championnats territoriaux seniors (13/02/2021)** – sauf si détérioration des conditions sanitaires ; avec la possibilité, pour les clubs d'avancer des rencontres.

**6. Votes, en comité directeur fédéral du 11/12/2020, des nouvelles dispositions règlementaires qui permettront aux compétitions de se tenir avec un calendrier et un format adaptés** pour chaque division, pour **une fin au plus tard le week-end du 26/06/2021**, en tenant compte des contraintes internationales.

**7. Création, au sein de la fédération, d'une « taskforce » dédiée aux clubs** pour leur faciliter la prise en compte des mesures gouvernementales de soutien au sport amateur.

**8. Le basket est un sport qui se pratique aussi en extérieur ; la fédération mobilisera son réseau de ligues régionales et comités départementaux, ainsi que les clubs volontaires, pour participer, dès le début du mois de décembre, à des animations, en extérieur, autour du basket 5x5 ou 3x3 ; plus de précisions à venir.**

**9. Une communication sera faite ultérieurement sur les compétitions de jeunes.**

Le Bureau Fédéral rappelle le rôle important joué par les dirigeants du basket français dans l'arbitrage des annonces du Président de la République le 17 novembre dernier. Le décret précisant ces annonces devant être publié très bientôt, la fédération, par le biais de la « taskforce » dédiée, accompagnera chacune des mesures afin que chaque club éligible puisse être soutenu.

Au titre du fonds Retour au Jeu, disponible jusqu'au 31/12/2020 et doté de 1 million € pour les clubs, 713 clubs ont bénéficié de ce soutien pour un montant global de 392 650€.

La Fédération Française de Basketball présente

**RETOUR AU JEU**

RETOUR AU JEU  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

Inscrivez vos événements et retrouvez tous les rendez-vous sur [retouraujeu.ffbb.com](https://retouraujeu.ffbb.com)



## ARBITRE CLUB NOUVELLE FORMATION E-LEARNING

<b>Thématique :</b>	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input checked="" type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires <input type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
<b>Destinataires :</b>	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input checked="" type="checkbox"/> CTS
<b>Nombre de pièces jointes : 0</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

La FFBB incite les clubs à former ses licenciés pour devenir Arbitre Club et pour officier sur les rencontres de jeunes, voire de seniors, les week-ends.

- Les licenciés mineurs peuvent se former grâce aux séances ou à l'école d'arbitrage mise en place dans le club. Pour cela, la Mallette de formation Arbitre Club est un très bon outil pour aider les entraîneurs et les formateurs, elle est disponible sur FFBB Store en cliquant sur le lien suivant : [Mallette de Formation Arbitre Club](#)
- Les licenciés majeurs peuvent quant eux, et grâce à leur expérience de joueurs ou de dirigeants, être validés Arbitres Clubs grâce à une formation en ligne qui donne toutes les clés pour pouvoir arbitrer ensuite dans le club.

L'évolution pédagogique des formations et les changements de règles ont conduit la FFBB à rénover la formation e-Learning de l'arbitre club.

Vous pouvez retrouver la formation sur la plateforme : <https://ffbb.sportef.com/>



Afin de privilégier la continuité de formation, et aussi pour favoriser le passage d'Arbitre Club à Arbitre Départemental, le e-learning de l'Examen Arbitre Départemental va être allégé et seules de nouvelles notions seront à valider. En cours de rénovation, le nouveau parcours e-learning Arbitre Départemental sera en ligne d'ici la fin de l'année.

Contact : Carole DELAUNÉ DAVID

E-mail : [ecolesarbitrage@ffbb.com](mailto:ecolesarbitrage@ffbb.com)

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Carole DELAUNÉ DAVID Responsable Technique des Officiels	Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Formation et Emploi	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2020-11-25 NOTE LR CD CLUBS 2-PFE-OFFICIELS - Arbitre club - e-Learning -VFIN	



## SG – DISPOSITIONS FEDERALES COVID 19 NOTE 31

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence	<input type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input checked="" type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> 3x3
Nombre de pièces jointes : 0	<input type="checkbox"/> Marque	
	<input type="checkbox"/> Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
Echéance de réponse :	<input type="checkbox"/> Ligues	<input type="checkbox"/> CTS
	<input type="checkbox"/> Ligues et Comités	

### Ce qu'il faut retenir :

- Extension de la période exceptionnelle de mutation pour l'ensemble des catégories seniors et jeunes jusqu'au 28 février 2021 ;
- **Qualification obligatoire au plus tard le 31 décembre 2020**, pour tout licencié souhaitant évoluer dans une compétition nationale ou pré-nationale.

En considération du contexte sanitaire sur le territoire national, et pour permettre aux clubs d'ajuster leur effectif et ainsi favoriser le retour au jeu, le Bureau Fédéral, lors de sa réunion du 19 novembre 2020, a **décidé de prolonger la période exceptionnelle de mutation allant du 01/07 au 30/11** pour la saison sportive 2020/21 et la date de qualification pour les championnats CF/PN.

### Conditions d'attribution des licences de 1C et 2C

Type licence	Période	Conditions*
1C	Du 01/07/20 au 28/02/21	Toute personne sollicitant une licence et <b>répondant</b> aux conditions de la mutation à caractère exceptionnel
2C	Du 01/07/20 au 28/02/21	Toute personne sollicitant une licence et <b>ne répondant pas</b> aux conditions de la mutation à caractère exceptionnel

\*Il est rappelé qu'un licencié répondra aux conditions de la mutation à caractère exceptionnel **s'il change de domicile ou de résidence en raison** :

- D'un motif familial,
- D'un motif de scolarité,
- D'un motif d'emploi,
- D'un changement de la situation militaire,
- De la situation nouvelle de l'association sportive quittée notamment par suite de forfait, mise en sommeil, dissolution

Le caractère exceptionnel est apprécié par l'autorité compétente pour accorder la mutation.

### Concernant la participation en Championnat de France et Pré-Nationale (CF/PN – Hors LFB, LF2 et NM1)

A l'exception d'un renouvellement ou d'une création lorsque le licencié apporte la preuve que sa dernière licence était bien dans le même club ou pour un remplacement d'un joueur décédé, tout joueur, afin de pouvoir évoluer au sein des compétitions nationales et pré-nationales, **devra être obligatoirement qualifié au plus tard le 31 décembre 2020**.

A toutes fins utiles il est rappelé que pour évoluer dans ces divisions, le joueur :

- Ne peut détenir une licence 2C ;
- Ne peut représenter au cours de la même saison sportive qu'un seul club dans les diverses compétitions nationales et pré-nationales même s'il est titulaire d'une licence 1C délivrée dans la période à caractère exceptionnel.

Contact : E-mail : [qualification@ffbb.com](mailto:qualification@ffbb.com)

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aldric SAINT-PRIX Chargé de missions – Service Juridique et Institutionnel	Stéphanie PIOGER Vice-Présidente Affaires Juridiques et Institutionnelles	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général

Référence : 2020-11-25 SG –DISPOSITIONS FEDERALES COVID-19 NOTE 31 VFIN



© DESIGNED BY 1000feuille





## Elena Zemoura Déjà tout d'une grande

**BASKET** Formée aux AIL de Rousset, la jeune basketteuse de 16 ans est partie au Centre de Formation de Lattes-Montpellier en 2019 et joue en LF2

L'histoire d'Elena Zemoura est un symbole des AIL de Rousset. Du haut de ses 16 ans, elle est devenue un espoir national mais n'oublie rien de son village natal. C'est à 9 ans que tout commence pour elle lorsque entre deux cours de danse, elle s'essaye au basket.

Le début de six belles années où elle va se trouver une nouvelle passion, jusqu'à intégrer le Pôle Espoir d'Aix-en-Provence, en 2017.

Pourtant, son parcours n'a pas toujours été un conte de fées. Pendant sa formation à Aix, elle va manquer à deux reprises les tests d'entrée à l'INSEP. Un moment dur à vivre pour elle. *"C'était une immense frustration. C'est vraiment mon ego qui a été touché par ces 2 échecs. Mais c'est une bonne chose, ça a créé quelque chose en moi. Je me suis relevée et ça m'a bien aidée au final"*

Après cet acte manqué, le destin lui a souri lorsque le club de Lattes-Montpellier lui a proposé d'intégrer son centre de formation, parmi l'élite française chez les féminines.

Une première loin du cocon familial, mais une adaptation qui s'est vite effectuée pour elle. *"J'ai pris en maturité. Cet envol m'a permis de me rendre compte de ce que je voulais faire vraiment."*

Le centre du BLMA est exigeant mais elle adore ça ! Engagée en catégories U18, Espoir et Nationale 2, elle s'entraîne dur et dispute parfois plusieurs matches le même week-end. *"Le coach Damien Leroux nous aide vraiment à nous développer en tant que joueuses dans la discipline et la rigueur. On apprend vraiment le monde du haut niveau"*.

Une réussite collective, le BLMA était en route pour les finales du championnat espoir l'an passé avant le Covid, et son équipe U18 était toujours invaincue. Elena Zemoura n'a que 16 ans mais n'hésite pas à prendre la parole sur le terrain, elle brille par son scoring et son impact défensif.

Son entraîneur Damien Leroux, que l'on connaît bien à Aix auprès du PAB13 et PABA, est bluffé. *"C'est une fille mature et intelligente dans le basket comme en dehors. Elle a beaucoup de leadership et de bienveillance, ce qu'elle produit est toujours positif. C'est une joueuse qui a un gros volume physique et qui travaille beaucoup. C'est très agréable d'avoir une fille comme elle dans l'équipe"*.

Ses performances sont récompensées.

D'abord au niveau national où elle était appelée en mars dernier au rassemblement de l'équipe de France U16 en vue du Championnat d'Europe U16 au Portugal l'été suivant. Mais la crise du Covid

a annulé ces moments importants. *"C'est une grosse frustration. A notre âge, ces championnats permettent de se faire remarquer. J'étais déçue de rater cet événement, c'était mon grand objectif l'an passé"*.

Dans son club, elle s'entraîne régulièrement avec les professionnelles et apprend de joueuses internationales. *"Elles sont très gentilles et ne nous prennent pas de haut. Elles sont toujours là pour nous donner des conseils. Je parle beaucoup avec Diandra Tchatchouang (67 sélections en EDF, vice-championne d'Europe), on joue au même poste donc son expérience est très intéressante pour moi"*. Elena Zemoura se veut ambitieuse. *"Je suis certaine que je veux devenir une joueuse de haut niveau ! Je ne brûle pas les étapes, je sais ce que j'ai à faire et c'est beaucoup plus clair dans ma tête depuis que je suis à Montpellier"*. S'inspirer de sa copine India Farcy qu'elle a connue en espoir au BLMA avant de la voir s'engager avec l'équipe professionnelle serait un exemple à suivre. Mais Elena Zemoura n'oublie pas d'où elle vient. *"C'est une fierté d'être passée par les AIL de Rousset ! Je veux rendre fiers tous les gens que j'ai rencontrés là-bas. J'adore l'ambiance familiale qui s'y trouve et je veux faire parler de Rousset en concrétisant mon projet !"*

Enfin ne lui parlez pas de modèle, car un seul correspond à ce critère. *"Mon père ! C'est avec lui que je parle le plus de basket !"*

Elena Zemoura trace sa route à Montpellier et celle qu'un de ses anciens entraîneurs à Rousset surnomme *"la Usain Bolt du basket"* devrait faire parler d'elle dans les années à venir.

Julien MAUPLAT



Entre ses débuts à Rousset (photo en haut) et Montpellier Elena Zemoura a bien grandi.



# Fos l'a fait !

**LEADERS CUP PRO B** Malgré un effectif décimé, les Fosséens se sont sublimes pour remporter la finale, à l'image d'un Caner-Medley étincelant

**FOS PROVENCE 65**  
**QUIMPER 57**

**Halle Parsemain. Mi-temps :** 35-33.  
**Arbitres :** Mme Coanus et MM. Boury et Maccario.

**Score par quart-temps :** 13-11, 22-22, 13-9, 20-15.

**Fos Provence :** 26/62 aux tirs (42%) dont 7/21 à trois points (33%), 9/14 aux LF (64%), 40 rebonds (Caner-Medley, 13) dont 12 offensifs; 21 passes décisives (Diggs, 8); 10 interceptions (Diggs, 4), 5 contres (Diggs, 2); 12 fautes et 14 ballons perdus. **Cinq majeur :** Diggs (16), Choquet (12), Atamna (0), Dokossi (17), Massa (0) puis Caner-Medley (23), Degre (0), Kaba (0). **Entraîneur :** Rémi Giuitta.  
**Quimper :** 24/56 aux tirs (43%) dont 5/15 à trois points (33%), 4/5 aux LF (80%), 30 rebonds (Etou, 9) dont 4 offensifs; 15 passes décisives (Pontens, 4); 7 interceptions, 2 contres; 17 fautes et 16 ballons perdus. **Cinq majeur :** Etou (15), Varanauskas (9), Reid (2), Jackson (2), Rambaut (4) puis Djimrabaye (4), Pontens (6), Tchouaffe (10), Randriamananjara (2), Sclear, Douwiquet (3), Le Carour.  
**Entraîneur :** Laurent Foirest.



Les Fosséens exultent. Joueurs, dirigeants et staff peuvent savourer cette victoire en attendant le retour du public à la Halle Parsemain.

/ PHOTO SERGE GUÉROULT

Qu'importent les blessures, les cas de Covid qui se sont empilés durant la semaine. Malgré un effectif réduit comme peau de chagrin et seulement six joueurs pros sur la feuille de match, les BYers ont réalisé un véritable exploit en remportant la Leaders Cup ProB, le premier titre du club fosséen au niveau professionnel (65-57). "BYers Champions", ces garçons-là pouvaient arborer fièrement ce tee-shirt lors de la remise des récompenses. Ils l'ont mérité en se battant des deux côtés du terrain lors de cette finale qu'ils ont parfaitement abordée.

Edouard Choquet et Jamar Diggs ont eu beau jouer les 40 minutes, ce sont encore eux qui ont parfaitement tenu le ballon en

fin de match pour compter encore 18 points d'avance dans le dernier quart (65-47, 37\*). Impensable face à des Quimpérois qui ont débarqué en Provence avec un effectif au complet. "C'est une grande satisfaction, je suis très fier de mon équipe. Dans un contexte difficile que l'on connaissait, on a montré un investissement défensif incroyable. Bloquer Quimper à 57 points, c'est une vraie prouesse", notait l'entraîneur Rémi Giuitta dont les joueurs sont donc, avec cette victoire, officiellement qualifiés pour les play-offs à condition évidemment que la saison aille à son terme. "Je ne veux pas laisser paraître une quelconque arro-

gance, mais je ne suis pas vraiment bluffé par notre performance. Je m'y attendais un peu. Être en sous-effectif comme cela, nous permet de resserrer les liens. On fait peut-être plus les efforts que si nous étions dix ou douze", reprend Édouard Choquet, le capitaine fosséen qui a fini le match avec 12 points et six passes.

Pour réaliser une performance de ce niveau, il faut du talent, du métier, mais aussi des joueurs qui ne trichent pas.

Et dans ce rôle-là, l'impact de l'Américano-Azeri Nick Caner-Medley est tout simplement inestimable. 23 points hier après-midi en se bagarrant sous

le cercle, en performant à trois points (2/2) et en compilant 13 rebonds (dont 6 offensifs!).

C'est incontestablement un atout majeur dans le recrutement des Fosséens qui ont signé hier une victoire fondatrice et fait le plein de confiance en attendant le retour de la ProB.

Désormais, ils vont profiter d'une petite semaine de repos durant la trêve internationale. Une période mise à profit par Rémi Giuitta pour rejoindre aujourd'hui la sélection malienne et Allan Dokossi, l'équipe centrafricaine. Joueur et entraîneur qui auront aujourd'hui le cœur léger au moment de décoller.

Renaud BLAISE

# Jean-Pierre Bruyère: "Rester serein et objectif"

**BASKET-BALL** Le président de la ligue Paca fait un état des lieux

**C**omme tout responsable d'une entité régionale d'un sport collectif ou individuel, Jean-Pierre Bruyère tente de s'adapter à la situation sanitaire du moment. Suspension provisoire des championnats amateurs toutes catégories, organisation ou encore les futurs plans qu'il envisage quand le feu passera au vert, le "boss" de la ligue Paca redouble les efforts pour garder le cap.

Entretien.

**■ Peut-on dire que c'est un retour à la case départ actuellement ?**

Non je ne dirais pas ça. Si on disait ça, ça voudrait dire qu'il n'y a pas d'espoirs. Et moi je ne suis pas de cette hypothèse. Je suis quelqu'un de réaliste et d'optimiste.

Nous avons démarré la saison très tôt (5 septembre, Ndlr) et nous sommes ceux qui ont eu le moins de perte en termes de licenciés. On veut tout en mettre en œuvre pour faire jouer, même si on sait qu'aujourd'hui tout est pour l'instant bloqué.

**■ Comment la ligue s'organise-t-elle depuis l'arrêt des championnats amateurs ?**

L'une des mesures prises est de jouer jusqu'à fin juin, alors que d'habitude nous jouons jusqu'à fin avril voire début mai. En espérant bien sûr que tout puisse se mettre en œuvre sans mettre en danger la vie de nos licenciés.

**"Nous avons des clubs qui ont de grosses difficultés (...). La survie de certains est en jeu"**



Jean-Pierre Bruyère précise : "Nous avons construit un budget en diminution de 10%, et de 6% concernant les licenciés. Aujourd'hui, nous sommes dans ce qu'on avait envisagé".

/PHOTO CHRISTOPHE CANET

### ■ Ressentez-vous un impact avec cette nouvelle crise ?

Bien évidemment puisque plus personne ne peut jouer à part la Pro A et la Pro B qui ont repris. Le sport professionnel, a priori, n'est pas impacté. Après en termes de licenciés, nous sommes, à ce jour, à -5,6% de licenciés. Nous avons construit un budget en diminution de 10%, et de 6% concernant les licenciés. Aujourd'hui, tout en sachant qu'on ne sait pas ce qui va se passer prochainement, nous sommes dans ce qu'on avait envisagé.

Après, on est obligés d'attendre toute cette période de confinement jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre d'après les dires du Président de la république. Si on peut gagner ne serait-ce qu'une ou deux journées en décembre ça serait très bien. En tout cas, on fera tout ce qu'il faut pour jouer en janvier, pendant les vacances et en semaine. On envisage même de regrouper, sur des mêmes journées, des déplacements les plus proches pour faire jouer les rencontres les plus proches dans un espace de temps le plus réduit possible, et garder les matches avec des distances plus élevées à plus tard. On risque de bouleverser et d'aménager les journées de championnat au cours du temps. Comme on l'a fait avant le confinement.

### ■ Quels moyens allez-vous mettre en place pour remonter la pente ?

Il faudra bien sûr compter sur les moyens humains que nous avons. À la ligue, nous avons neuf salariés (deux techniciens

et sept administratifs, Ndlr) et nous leur fixons des missions au plus proche de notre cœur de métier qui est la gestion des championnats. On axe tous nos efforts sur l'administratif afin que les matches puissent se jouer. On a une personne dédiée à la désignation des arbitres qui fait un travail remarquable car les rencontres il faut les aménager jusqu'au jeudi, vendredi voire samedi matin.

**"Il faudra bien sûr compter sur les moyens humains que nous avons"**

### ■ Et envers les clubs de la ligue ?

Que les choses soient bien claires : les moyens, nous liganes, nous ne les avons pas. La fédération a mis en place un dispositif qui s'appelle "Retour au jeu". Ce dispositif a prévu de l'argent à la mesure du budget fédéral. Le budget de la FFBB est de 33 millions d'euros. 2,5 millions ont été mis sur la

**Avoir "un message d'espoir, de transparence et de clarté"**

table : un million pour les clubs, 530 000 pour les liganes et le restant pour les comités, car aussi bien les clubs que les liganes et les comités ils sont dans des situations difficiles.

Nous, modeste ligue, nous avons mis 20 000 euros sur la table, et nous complétons la dotation fédérale par une dotation de ligue. Et aujourd'hui, nous avons doté 14 associations et nous attendons les demandes de club au travers de projet qui concerne les stages en club et les tournois (5 vs 5 et 3 vs 3). Nous avons des moyens plus modestes par rapport à ceux du rugby et du football. Et on sait que l'économie des clubs professionnels et amateurs est en grand danger.

Nous avons des clubs qui ont vraiment de grosses difficultés et ça va se répercuter sur plusieurs saisons. Il y a même la

survie de certains qui est en jeu.

### ■ Faites-vous un suivi régulier avec les différents comités de la région ?

Ah oui ! Nous utilisons une application mise en place par la FFBB et nous avons des visioconférences très très régulièrement avec les clubs, avec nos comités et notre fédération. Avec nos clubs, nous faisons des réunions très fréquentes. Avec le comité directeur, les comités directeurs des liganes et des comités, nous avons mis en place depuis deux, trois ans le conseil des présidents où nous réunissons entre présidents, secrétaires et trésoriers de comités de ligue pour évoquer les problèmes. Et nous avons aussi mis en place le conseil des territoires qui est basé sur du volontariat où des présidents de tout club (175 en Paca, Ndlr) viennent à ces réunions afin d'avoir le retour sur les terrains.

### ■ Quel type de discours adoptez-vous envers les clubs de Paca en cette période actuelle ?

Il nous faut absolument rester serein et objectif tout en gardant la tête froide. Mais nous n'avons pas d'autres solutions que de conserver le mouvement et de mettre en œuvre une dynamique. Notre objectif est d'être positif tout en restant lucide car on sait qu'on ne va pas reprendre demain. Notre message doit être un message d'espoir, de transparence et de clarté. Il faut dire les problèmes aux gens et les surmonter pour que les jeunes et les adultes puissent exercer leur passion.

Quentin GIL

qgil@laprovence.com

## LA LIGUE PACA

### ► PRÉSIDENT

Jean-Pierre Bruyère.

### ► LES CHIFFRES

175 clubs.

26 523 licenciés, dont 19 224 garçons et 7 299 féminines.

Alpes : 1 298.

Alpes-Martimes : 6 959.

Bouches-du-Rhône : 10 511.

Var : 4 751.

Vaucluse : 3 004.